

Anniversaires Lettre aux parents



Vous nous avez confié l'organisation de l'anniversaire de.....
le, et nous vous en remercions.

Afin de faciliter l'organisation, nous vous demandons de respecter les points suivants :

- **Horaires : vous êtes convoqués à l'heure prévu sur les cartons d'invitation.**
(Afin de vous réserver un meilleur accueil, merci de **vous présenter 5 minutes à l'avance** avec vos invités)

Début de l'anniversaire à, fin de l'anniversaire à.....

- A votre arrivée, les parents invités remettent **les cartons d'invitation signés** à l'animateur.
- Sur le panneau de rassemblement sera inscrit le prénom de votre enfant. Une caisse sera mise à disposition pour déposer les cadeaux ainsi que les vêtements ; **à la fin de l'anniversaire nous vous remercions de ne pas emporter cette caisse mais de prévoir un grand cabas pour récupérer vos cadeaux.**
- Nous demandons aux parents de vos invités de ne pas stationner sur le lieu de rassemblement des enfants. **Ils peuvent confier leurs enfants en toute sécurité à l'animateur prévu pour l'anniversaire** et ne revenir que 5 minutes avant la fin de l'anniversaire.
Pour des raisons de sécurité, aucun parent (même ceux dont l'enfant fête l'anniversaire) ne peut entrer dans la base de loisirs. Merci de votre compréhension.
- **Cadeaux : Attention !!!** Avant de quitter la base de loisirs, assurez vous bien du nombre et de l'état de vos cadeaux ! **Aucune réclamation ne pourra être faite à posteriori.**
- **S'ils le désirent, seuls les parents de l'enfant fêtant son anniversaire sont invités à participer au goûter,** (pour des raisons de sécurité, les autres parents ne le sont pas)
- **Si vous vous chargez du goûter,** nous vous demandons de prévoir tout le nécessaire, à savoir : assiettes, couteau, cuillères, verres, serviettes, gâteaux, boissons, bonbons et bougies (Attention pour le goûter pris à l'intérieur en cas d'intempéries, les bougies sont interdites en raison des détecteurs de fumées). **Merci de nous apporter le tout au début de l'anniversaire.**
- Si nous nous chargeons du goûter, merci de nous confirmer le nombre d'enfants présents **3 jours à l'avance (le lundi pour le mercredi, le jeudi pour le week-end)** par téléphone ou par fax. Sans appel de votre part ou si vous ne respectez pas ce délai nous ne pouvons pas rembourser les goûters des enfants absents ou prévoir les goûters d'éventuels enfants supplémentaires.
- Le solde des prestations doit être réglé au moins 10 jours avant la date de l'anniversaire (chèque, chèque vacances ou espèces).
- A la fin de l'anniversaire, l'animateur pointera tous les enfants remis à leurs parents et une fiche d'évaluation vous sera remise : merci d'avance de la compléter.
- En cas de pluie nous maintenons tous les anniversaires (sauf conditions exceptionnelles) mais l'animation sera modifiée en rallye tourmant et festif sous le chapiteau ou au gymnase.
Seul le supplément anniversaire "Maxi" donnera lieu à remboursement.

Nous vous remercions de votre confiance et souhaitons à votre enfant un superbe anniversaire.
Toute l'équipe de La Pignata.

